



## Déclaration liminaire des élu.e.s du SE-Unsa à la CAPD étudiant les promotions à la Hors Classe

**Mesdames, Messieurs les représentants de l'administration,**

Notre département connaît encore cette semaine un épisode de forte chaleur. Les épisodes caniculaires se multiplient et le bâti scolaire doit évoluer. Le Haut Conseil à la Santé Publique vient de rendre un avis et recommande d'adapter les bâtiments scolaires avec des solutions transitoires simples. Le HCSP fait 6 recommandations. Pour le SE-Unsa, l'adaptation du bâti scolaire au réchauffement est une nécessité. Les pouvoirs publics doivent s'engager dans une mise à niveau des locaux scolaires. Les conseils d'école peuvent être l'occasion d'interpeller les élus locaux. La Direction Académique doit aussi être un élément moteur pour impulser un changement de paradigme.

Cette CAPD s'ouvre dans un contexte particulier de dernière phase de déconfinement. Le retour brutal de tous les élèves en classe le 22 juin et l'arrivée tardive du protocole sanitaire du ministère, a conduit encore une fois les directeurs d'école et les équipes pédagogiques à travailler à la hâte, en urgence, afin d'accueillir au mieux les élèves. Préparer à nouveau les classes, organiser les récréations, créer de nouveaux groupes, échanger avec les collectivités...sont autant d'éléments nécessitant une énergie considérable à des équipes déjà bien éprouvées.

L'annonce d'évaluations nationales de rentrée ajoute une perspective de tension à la rentrée pour les équipes déjà surmenées lors de cette période, en particulier cette année. Le SE-UNSA souhaite que le ministère fasse confiance aux enseignants pour réaliser eux-mêmes les diagnostics nécessaires à la reprise. Plutôt que des évaluations de rentrée, le ministère pourrait d'ores et déjà renseigner les enseignants sur les conditions de cette rentrée. Une information par voie de presse fin août ne serait pas acceptable.

Cette CAPD est la dernière à étudier les promotions à la hors-classe. Dès l'année prochaine, vous allez devoir permettre aux professeurs des écoles d'être pleinement acteurs de leur carrière, sans l'intermédiaire des représentants des personnels. Bien que nous soyons en désaccord avec ce principe, c'est un des objectifs affichés de la *Loi de la Transformation de la Fonction publique*. Aussi, nous vous interrogeons sur les moyens que vous comptez mettre en œuvre pour parvenir à cet objectif dès les campagnes de promotions 2021. Pour le SE-Unsa, les collègues devront avoir la possibilité de vérifier l'exactitude des éléments servant à les départager des autres promouvables avant l'établissement des tableaux de promotions et lors de l'annonce des résultats de promotions, ils devront avoir toutes les informations utiles pour leur permettre de formuler un recours, notamment leur barème, leur rang de promouvable ainsi que le barème du dernier promu.

Concernant les tableaux de promotions que nous sommes amenés à examiner aujourd'hui, les élus du SE-Unsa constatent que le changement de prise en compte de l'AGS (passage du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre) pénalise encore un bon nombre de collègues. Le SE-UNSA continue de regretter le gel des appréciations données lors de la phase transitoire et demande que leur soit accordée une possibilité de révision de leurs avis.

Afin de préserver les capacités de promotions dans sur « deux grades », il est enfin important de veiller, à valeur professionnelle et ancienneté comparables, à promouvoir en priorité les collègues les plus proches de la retraite. Nous ferons donc des propositions en ce sens lors de nos échanges.

Enfin pour parer à toutes éventualités et éviter des « pertes » de promotions, nous réclamons la mise en place de listes complémentaires.

Nous vous remercions de votre attention.